



SE-UNSA REIMS

Maison des syndicats

15 bd de la paix

BP149 51055 REIMS cedex

Rez de chaussée avant l'ascenseur

03 26 88 25 53

ac-reims@se-unsa.org

<http://sections.se-unsa.org/reims/>



SE-UNSA REIMS - Flash du 8 juin 2011

Merci d'afficher ce flash en salle des profs (utilisez le format. pdf joint) ou transférez-le

Sommaire :

- 1/ Evaluation des enseignants : « Parce que je l'vaux bien ? »
- 2/ Le Ministère recrute : Quel illusionniste ce Luc Chatel !
- 3/ Circulaire de rentrée : Quoi de neuf pour les collèges et les lycées ?
- 4/ Pas de cache-sexe pour l'Egalité !

1/ Evaluation des enseignants : « Parce que je l'vaux bien ? »



Luc Chatel a présenté ce matin aux organisations syndicales les résultats de la consultation conduite par un prestataire privé sur « le système d'évaluation professionnelle des personnels de l'enseignement ». 4600 enseignants volontaires des premier et second degrés ont ainsi été consultés à travers un questionnaire interactif. L'analyse des résultats va dans le sens de ce que le SE-Unsa pointe depuis de très nombreuses années : sans être massivement rejetée, l'évaluation est jugée largement perfectible. Les enseignants interrogés notent une fréquence trop faible des inspections, une absence de suivi, une formation continue souffrant de carences, un système injuste ou encore l'absence de critères d'évaluation connus de tous...

Cette étude vient compléter d'autres analyses d'origine ministérielle ou syndicale. Pour le SE-Unsa, les propositions retenues par le prestataire ne sauraient être prises au pied de la lettre car elles reposent sur des interprétations largement discutables.

Luc Chatel a précisé qu'un cycle de négociations s'ouvrirait dans les prochains jours sur cette question pour aboutir d'ici la fin de l'année 2011.

Le SE-Unsa est bien décidé à y prendre toute sa place pour améliorer la qualité, la transparence et l'équité des évaluations. Il est attaché à préserver un dispositif qui, sans figer les initiatives, reconnaît la place de chacun.

Par ailleurs, le SE-Unsa n'acceptera pas une fragmentation des rémunérations qui dispenserait le gouvernement de la revalorisation financière pour tous, promise par le Président de la République.

2/ Le Ministère recrute : Quel illusionniste ce Luc Chatel !

La campagne de recrutement lancée par Luc Chatel coûtera 1.35 million d'euros aux contribuables. Elle a pour objectif de faire oublier la désastreuse carte scolaire et tente de faire croire à l'opinion publique que les 17.000 recrutements vont compenser les 16.000 suppressions d'emploi. Au regard des 33.000 départs à la retraite prévus, c'est le double des recrutements qui aurait été nécessaire !

Au-delà, cette campagne se présente sous la forme de deux affiches qui nous montrent que les stéréotypes sexistes ont la vie dure. D'un côté, une « Laura » éthérée qui rêve et de l'autre, bien sûr, un « Julien » volontaire qui, lui, est bourré d'ambition. Autant de clichés que justement nous essayons de faire dépasser à nos élèves. Merci monsieur le ministre !

Ceci étant, le passage du rêve à la réalité risque d'être brutal pour Laura lorsqu'elle découvrira une réalité du métier difficile, voire anxiogène, qui plus est avec une formation professionnelle initiale indigente.

Quant à l'ambition de Julien, elle se heurtera au mur des réalités, avec un salaire mensuel de 1500 euros alors qu'il est titulaire d'un M2. Au bout de 10 ans de carrière, il pourra espérer atteindre 2000 euros... De quoi passer de l'ambition à la déprime !

Pour le SE-Unsa, ce n'est pas une campagne de communication qui ramènera les étudiants vers le métier d'enseignant. La recette est connue. Pourtant, les ingrédients essentiels manquent cruellement aujourd'hui : une formation professionnelle de qualité, des conditions sereines de travail, une rémunération à la hauteur du niveau de recrutement et un projet éducatif national ambitieux.

3/ Circulaire de rentrée : Quoi de neuf pour les collèges et les lycées ?



Au collège, la circulaire annonce notamment trois « nouveautés » :

- La création de « l'accompagnement personnalisé en 6ème ». La circulaire précise immédiatement que ce dispositif « se substitue » à l'aide aux élèves et à l'accompagnement de leur travail personnel ». Tout est dit.
- En 3ème, on pourra expérimenter une 3ème « prépa-pro », construite « à partir de l'actuel module de 6 heures de découverte professionnelle ». Là aussi, la nouveauté est toute relative...
- Véritable innovation, en revanche, l'expérimentation d'une « évaluation nationale » en fin de 5ème « dans les établissements volontaires ». Elle portera « sur deux compétences du socle commun » et sera organisée « dans le courant du troisième trimestre ». Rien n'est dit sur une éventuelle généralisation l'année suivante, mais elle n'aurait rien de surprenant. Outre la surcharge de travail pour les collègues, compte tenu des propos de certains responsables politiques sur le collège, cette annonce est inquiétante.

Pour le SE-Unsa, on peut y voir l'occasion de remettre en cause le principe essentiel de la scolarité commune au collège. Au final, rien de très neuf, un coup de peinture pour rebaptiser des dispositifs existants et le retour de vieilles recettes. Tout le monde en convient, pour les élèves et les enseignants, le collège doit changer. Manifestement, ça ne sera pas encore pour cette fois.

Sur le lycée général et technologique, la circulaire est pour le moins légère.

La rentrée prochaine verra l'entrée en vigueur de la réforme en 1ère générale et dans 3 séries technologiques. L'expérience acquise cette année démontre – s'il en était besoin – que la réussite d'une réforme nécessite un accompagnement à la hauteur de la part de l'institution. Que ce soit sur les nouveautés introduites par la réforme (accompagnement, enseignements d'exploration...) ou sur la rénovation des séries technologiques (STI2D en particulier), les réponses apportées aux collègues n'ont pas été satisfaisantes.



On aurait pu s'attendre à ce que la circulaire de rentrée en tire quelques enseignements. Il n'en est rien. Le texte se contente de lister les dispositifs sans rien proposer de concret pour aider à leur mise en œuvre. Le paragraphe « Poursuivre l'accompagnement des établissements scolaires dans la mise en œuvre de la réforme du lycée » relève de la méthode Coué. La circulaire note que « les évolutions induites par la réforme du lycée nécessitent que les établissements soient accompagnés dans leurs initiatives par les corps d'inspection pédagogique ». ***On peut partager le constat. Mais force est de constater que, pour l'instant, il y a loin de la parole aux actes.***

Pour le SE-Unsa, l'incantation systématique ne peut tenir lieu de politique de formation et d'accompagnement des enseignants.

Lire la circulaire de rentrée > <http://www.education.gouv.fr/cid55941/mene1111098c.html>

4/ Pas de cache-sexe pour l'Égalité !

Le SE-Unsa est stupéfait de la levée de bouclier contre les nouveaux programmes de SVT. Après l'enseignement catholique qui avait demandé à ses responsables de manier ces nouveaux programmes avec « discernement », ce sont désormais des associations catholiques qui réclament au Ministre de revoir ces programmes. Christine Boutin qualifie même la théorie du genre de « propagande » (sic). Il s'agit pour eux de défendre un ordre naturel où l'hétérosexualité est la seule norme, et où la différence de « sexe » sert de prétexte au maintien de la domination masculine.

Le SE-Unsa invite Luc Chatel à résister à cette charge puritaine et réactionnaire. Sur la forme le respect de la laïcité de l'École et de l'État est en jeu et il est interdit de transiger. Sur le fond, nous rappelons que passer du sexe au genre est pourtant une nécessité pour l'égalité femmes-hommes et pour permettre une éducation à la sexualité respectueuse de toutes les orientations. La circulaire de 2001 est très claire sur cette question et nous attendons du ministère qu'il permette enfin sa mise en œuvre pleine et entière

Lire le communiqué de l'UNSA-Education : le retour de l'ordre moral

> <http://www.unsa-education.org/modules.php?name=News&file=article&sid=1739>

Vos contacts au Se-UNSA :

Jean-Michel ALAVOINE, Secrétaire académique 03.26.88.25.53

Francis GRENET, Secrétaire Académique adjoint, en charge du second degré et élu CAPA 06.88.30.23.74

Hamdy OULD AMAR, Sandrine LEFÈVRE, Sylvie GANTHIER, Jérôme BOUINOT et Philippe GARET, élu(e)s en CAPA Certifiés

Patrice BARTHELEMY et François CARRE, élus en CAPA PLP

Didier VANOTTI et Gérard COSTE, élus en CAPA PEGC

Miloud BEN AMAR et Laurent PINOT, élus en CAPA CPE

Antonio SATURNO et Sandrine BAGUET, élu(e)s en CCP Enseignants non titulaires

Smaïn AFARTOUT et Mélanie CARTON, élu(e)s en CCP Non enseignants, non titulaires

*Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère > <http://sections.se-unsa.org/reims/spip.php?article109>
Pour vous désinscrire de la lettre électronique, envoyez un mail en retour*